

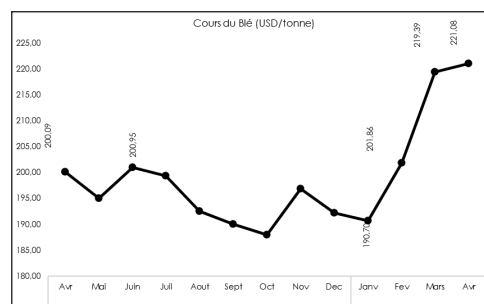
# LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

N° 009 AVRIL 2026

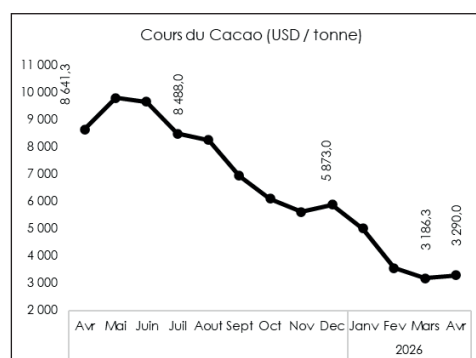
By  GECAM

## 1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

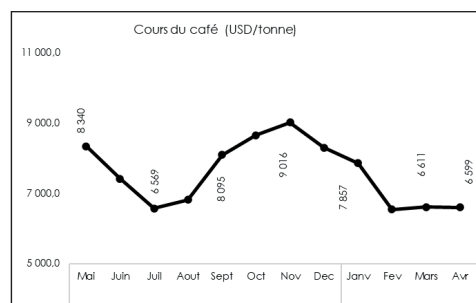
**Blé.** Entre Mars et Avril 2026, la dynamique du cours du blé montre une décélération de la hausse. Il s'accroît de 0,77 % pour se situer à 221,08 \$ la tonne, après des hausses de respectivement 8,7 % et 5,9 % en Mars et février 2026. En rythme annuel le cours est largement plus élevé avec un taux de croissance de 10,5 %. Si le début d'année a été fortement marqué par les tensions sur les prix des engrais, et la hausse des primes de risque sur le fret, conséquences des tensions au Moyen-Orient, l'accalmie est plus le résultat d'une amélioration des stocks qui réduit la pression sur la demande et plus globalement d'une absorption des chocs par les acteurs.



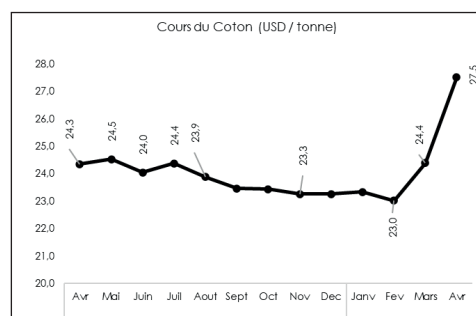
**Cacao.** Le cours du cacao affiche une tendance à la baisse depuis décembre 2025. Toutefois, entre mars et avril 2026, le cours a connu un léger rebond technique, passant de 3 186,3 \$ à 3 290 \$ passant de 3186,3 dollars à 3290 dollars, soit une hausse de 3,25 %. En glissement annuel, la chute reste spectaculaire, le cours s'effondrant de 8 641,3 \$ à 3 290 \$, soit une baisse de 61,93 %. Cette remontée est la résultante d'une combinaison de facteurs en l'occurrence les craintes de la production des pays de l'Afrique de l'ouest en raison du phénomène El Nino, la conséquence des tensions sur les engrais et le fret.



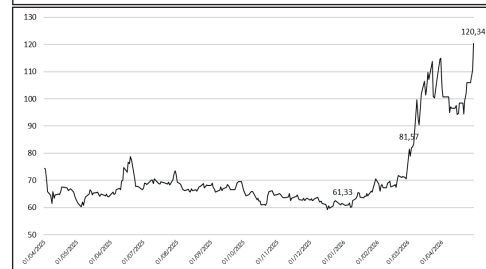
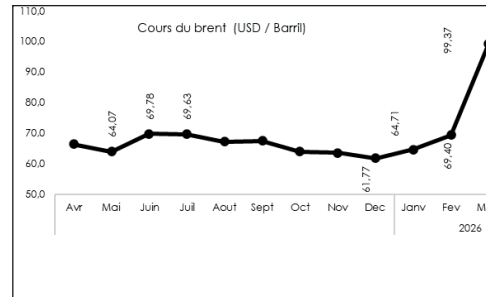
**Café.** Le cours du café a connu une légère baisse entre mars et avril 2026, passant de 6 611 \$ à 6 599 \$ (-0,18 %). En glissement annuel, la baisse est plus marquée (-20,88 %), le cours étant passé de 8 340 \$ à 6 599 \$. Cette dynamique obéit au même déterminant que le marché du cacao.



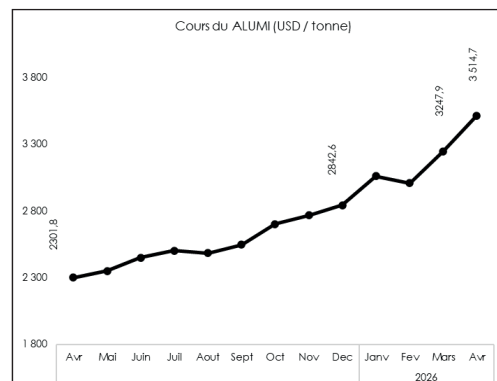
**Coton.** L'évolution du cours du coton montre une tendance à la hausse pour le deuxième mois consécutif. Le cours, établi à 27,5 \$ la tonne, a progressé de 12,7 % par rapport à mars et de 13,17 % en glissement annuel. Cette forte hausse est stimulée par la reprise vigoureuse de la demande du textile en Asie et une contraction des prévisions de production pour la campagne en cours.



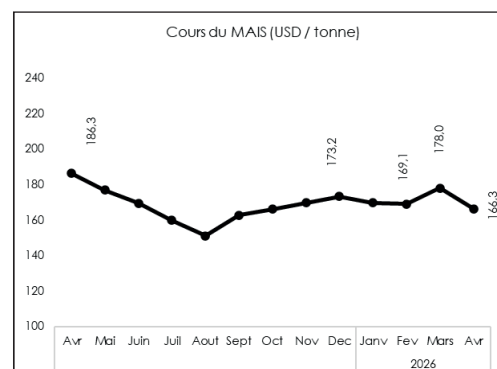
**Pétrole.** Le cours moyen du mois d'avril se situe à 102 \$ le baril, en hausse de 2,74 % par rapport à mars 2026 et de près de 40 % en rythme annuel. Le cours subit toujours les conséquences des tensions au Moyen-Orient et ils ont atteint le seuil des 120 \$ en avril et maintiennent une dynamique haussière.



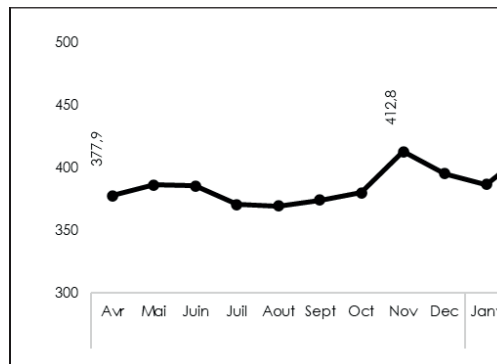
**Aluminium :** Les cotations de l'aluminium montrent une progression continue et soutenue. La hausse mensuelle s'établit à 8,21 %, passant de 3 247,9 \$ en mars à 3 514,7 \$ en avril 2026, tandis que la progression en glissement annuel atteint 52,7 %. Ce mouvement reflète une pression structurelle alimentée par la demande industrielle croissante, les coûts énergétiques élevés liés au conflit au Moyen-Orient et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement.



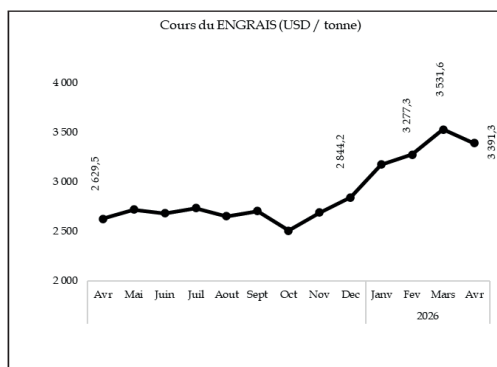
**Mais.** Le cours du maïs se chiffre en moyenne à 166,3 \$/t, en baisse de 6,57 % par rapport à mars et de 10,74 % en glissement annuel. La baisse s'explique par la saison qui correspond à la période de récolte dans les pays d'Amérique du Sud qui réduit la tension sur le marché.



**Soja.** Les cotations journalières révèlent que le cours du Soja montre une quasi-stabilité entre mars et Avril 2026 (légère baisse de 0,26 %). En glissement annuel, la tendance affiche une évolution modérément haussière de 13,55 %. La stabilisation du prix est liée à la saison qui correspond à la hausse de l'offre du fait des récoltes dans les pays de l'Amérique du Sud. Cette abondance d'offre a contribué à atténuer les tensions liées à la hausse de prix des engrais.



**Engrais.** Les cours des engrais affichent une tendance baissière passant de 3531,6 \$/tonne à 3391,3 \$/tonne entre mars et avril 2026, soit une baisse de 3,97 %, après un pic en mars dans le contexte des tensions au Moyen-Orient. La baisse s'explique par la relative accalmie du conflit du fait du cessez-le-feu qui a contribué à réduire également les primes de risque. En glissement annuel, la tendance est demeurée haussière, soit +28,97 %.



## 2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

### Baisse de 50 % de l'excédent commercial de la CEMAC :

D'après les prévisions de la BEAC, compilées à partir des données nationales, l'excédent commercial de la sous-région a fondu de moitié en un an, retombant à 3 506,8 milliards de FCFA contre plus de 7 114,9 milliards de FCFA l'année précédente. La BEAC attribue cette dégradation à un effet ciseau défavorable :

- la baisse de 17,4 % des recettes d'exportations. C'est la conséquence de la baisse des cours des produits d'exportation (pétrole et gaz) ;
- la hausse de 2,6 % des dépenses d'importations tirée par l'inflation et la hausse de la demande en équipement.

Suivant les pays, le solde se dégrade pour la Guinée équatoriale (-31,8 %), le Congo (-11,7 %) et le Tchad (-10,4 %). Il s'améliore, mais demeure négatif pour le Gabon, passant de 3 552,2 en 2024 à 2 575,1 milliards FCFA en 2025. La RCA, qui bénéficie de la hausse de 206 % des exportations, aurifères principalement et affiche un solde commercial positif, bien que modeste, soit 12,8 milliards FCFA. Au Cameroun, première économie de la zone, un déficit d'environ 738,3 milliards FCFA est anticipé en 2025, en lien avec une industrie peu compétitive face aux importations.

### Croissance économique : la BEAC et le FMI tablent sur un ralentissement en 2026

- **Selon la BEAC : prévision d'un repli de la croissance en 2026, malgré une inflation maîtrisée et un franc CFA stable**

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la

BEAC réunit le 2 avril 2026 à Yaoundé, a présenté ses premières prévisions macroéconomiques pour la CEMAC. La croissance économique de la sous-région devrait ralentir en 2026 à 2,9 % contre 3,5 % en 2025. La BEAC n'explique pas les causes de ce fléchissement, mais évoque un contexte international plus tendu, notamment depuis la fin février 2026, avec l'escalade militaire au Moyen-Orient et l'augmentation des cours du pétrole. Cette hausse peut soutenir les recettes d'exportation des pays pétroliers, mais elle risque aussi d'alourdir la facture d'importation de produits raffinés, la CEMAC restant largement dépendante du carburant et du gaz importés. À terme, cela pourrait accentuer la pression sur les finances publiques, favoriser des impayés envers les entreprises prestataires, et renchérir les coûts de transport et d'approvisionnement. Malgré ces tensions, l'inflation devrait demeurer contenue (2,3 % en 2026 contre 2,1 % en 2025).

- **Selon le FMI : révision à la baisse de la prévision de croissance économique de la CEMAC**

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la zone CEMAC en Avril 2026, projetant désormais un taux de 3 % contre 3,3 % en Octobre 2025, dans un contexte de ralentissement économique global en Afrique subsaharienne. Cette performance demeure en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (4,3 %) et accuse un retard marqué sur l'UEMOA (5,5 %). Ce recul est principalement imputable aux tensions au Moyen-Orient, qui renchérissent les coûts du pétrole, des engrais et du transport maritime, tout en perturbant les flux touristiques et commerciaux. À l'échelle régionale, l'hétérogénéité entre les États membres demeure la caractéristique dominante. Le Tchad s'impose comme la locomotive de la zone avec une croissance dynamique révisée à 5,2 %, tandis que le Cameroun voit ses perspectives s'effriter de 4,1 % à 3,3 % (FMI, 2026). Alors que le Congo et le Gabon maintiennent une croissance stable autour de 2,8 %, la Guinée équa-

toriale sombre dans une récession marquée avec une contraction prévue de 2,7 %. Ces estimations, bien qu'en repli, demeurent légèrement supérieures aux projections de la BEAC qui table sur une croissance régionale de 2,9 % pour la même année (BEAC, 2026).

**Inflation : Une atténuation progressive des pressions inflationnistes**

Sur le front des prix, le FMI table sur une détente avec un taux régional attendu à 2,7 % en 2026, marquant la fin de trois années de forte inflation post-Covid. Le Tchad, après un épisode déflationniste en 2025 dû à une excellente campagne agricole et au contrôle des prix, devrait connaître un léger rebond à 0,5 %. À l'opposé, le Cameroun enregistre la pression inflationniste la plus élevée de la zone (3,4 %), reflet de son poids prépondérant dans la consommation sous-régionale et des effets résiduels des ajustements tarifaires passés.

**Finances publiques : Des trajectoires budgétaires globalement fragiles**

Selon le FMI, la situation budgétaire de la CEMAC reste précaire avec un solde global projeté à -2,8 % du PIB en 2026, en légère dégradation par rapport aux estimations précédentes. Cette moyenne masque des disparités critiques : le Gabon constitue le principal point de vigilance avec un déficit abyssal de -10 % du PIB, imputable à une politique budgétaire expansionniste. La Centrafrique affiche également un déficit élevé de -5 %, illustrant la fragilité de son assiette fiscale. Le Congo fait figure d'exception en étant le seul pays de la zone à maintenir un solde positif (0,4 % du PIB), grâce à une mobilisation soutenue des recettes non pétrolières (FMI, 2026).

**Refinancement des banques : Lancement d'une opération d'injection de liquidités d'un montant global de 500 milliards de FCFA.**

La BEAC a lancé le mercredi 29 avril 2026, une opération d'envergure sur le marché monétaire, visant une injection de liquidités d'un

montant global de 500 milliards de FCFA. Cette intervention, structurée sous la forme d'un appel d'offres à taux variables avec un taux minimum (TIAO) fixé à 4,75 %, permet à chaque soumissionnaire de déposer jusqu'à cinq offres fermes. L'opération, dont la date de valeur est fixée au jeudi 30 avril pour une échéance au jeudi 7 mai 2026, s'appuie sur le collatéral éligible défini par la Décision n° 04/CPM/2013, garantissant ainsi la conformité des actifs admis en refinancement.

Cette décision se justifie par l'accentuation des tensions de trésorerie au sein du système bancaire de la CEMAC, exacerbée ces dernières semaines par les sollicitations massives des Trésors publics nationaux sur le marché des titres d'une part, et par les besoins pressants de financement des campagnes agricoles et des grands projets d'industrialisation locale d'autre part.

### **Rapatriement des réserves : La BEAC change de méthode après 6 ans de négociations infructueuses avec les compagnies extractives**

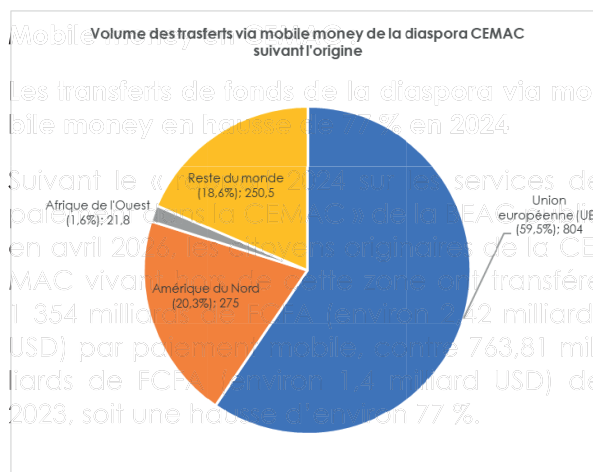
La BEAC a annoncé, le 23 avril 2026, un relèvement progressif du taux de rapatriement des devises imposé aux entreprises extractives opérant dans la zone CEMAC. Actuellement fixé à 35 %, ce taux sera porté à 50 % au 1<sup>er</sup> janvier 2027, puis à 70 % au 1<sup>er</sup> janvier 2028. L'objectif affiché est de renforcer les réserves de change de la sous-région, dont le niveau de couverture des importations est projeté à 4,52 mois en 2026, en deçà du seuil minimal de cinq mois recommandés par le FMI.

Cette décision s'inscrit dans un processus long et laborieux. La nouvelle réglementation de change de la CEMAC, adoptée en 2018 et entrée en vigueur en mars 2019 pour l'ensemble des opérateurs économiques, n'avait pu s'appliquer aux entreprises extractives qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, après plus d'une centaine de concertations entre la BEAC et les acteurs du secteur. Des aménagements substantiels avaient alors été consentis : possibilité de détenir des comptes en devises

à l'étranger, exemption des entreprises en phase d'exploration, et liberté de transférer les revenus des expatriés depuis la zone CEMAC.

Le durcissement annoncé marque une inflexion notable dans la posture de la banque centrale. Toutefois, la BEAC avance avec prudence en évitant soigneusement le point de friction le plus sensible : les fonds de restauration des sites miniers, dits fonds RES. Officiellement estimés à environ 6 000 milliards de FCFA, soit près de l'équivalent des réserves de change totales de la CEMAC à fin février 2026 (6 769 milliards de FCFA), ces fonds demeurent expressément exclus de l'obligation de rapatriement. Après sept années de négociations infructueuses sur ce sujet, la BEAC a décidé de renvoyer le dossier aux États membres.

Si la mesure annoncée constitue un signal politique fort, elle reste insuffisante pour résoudre le problème de fond. Tant que les fonds RES échappent au périmètre du rapatriement obligatoire, la CEMAC se prive d'une manne en devises considérable, susceptible de consolider durablement sa position extérieure et de renforcer la stabilité du franc CFA.



Source : à partir des données de la BEAC 2024

Ces données confirment la tendance haussière du Mobile Money dans les transferts internationaux grâce à son accessibilité et son maillage territorial. Surtout que, si pour les envois, les montants ne peuvent excéder un mil-

lion de FCFA vers des destinations hors de la CEMAC, il n'y a aucune limitation pour la réception des fonds au sein de la communauté.

Le Cameroun a porté l'essor du Mobile Money en 2024, capturant 65,1 % des comptes de la sous-région en 2024, contre 62,1 % en 2023.

Le parc de comptes mobiles a connu une croissance fulgurante. Sur les 51,2 millions de comptes recensés dans la zone CEMAC au 31 décembre 2024 (+28 %), le Cameroun en héberge à lui seul 30,9 millions. Cette dynamique se traduit par un volume financier colossal atteignant 26 773 milliards de FCFA, représentant 57 % de la valeur globale de la sous-région. Ce montant est d'autant plus impressionnant qu'il équivaut à près de quatre fois les transactions du Congo et du Gabon réunis. Cette hégémonie s'explique par plusieurs innovations structurelles et technologiques : la généralisation des applications mobiles permettant de coupler comptes bancaires traditionnels et comptes de paiement mobile (Convergence bancaire), la dissociation de l'identifiant téléphonique du compte de l'opérateur permettant d'ouvrir plusieurs comptes de paiement avec un unique numéro de téléphone, et l'avènement des microcrédits, des transferts internationaux et l'interbancaire qui capte des flux financiers qui échappaient autrefois au secteur formel.

### **Infrastructures en CEMAC : le Colfini veut faire du marché financier régional un levier de financement structuré**

La deuxième édition du Colloque Financier International s'est tenue à Yaoundé à partir du 23 avril 2026. L'enjeu central de cette rencontre, placée sous le thème de l'ingénierie des financements structurés, est de réduire la dépendance chronique des États membres vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs en replaçant le marché financier régional, et notamment la BVMAC, au cœur du dispositif de développement. Bien que le compartiment obligataire soit actif, avec un encours de dette cotée atteignant 1 159 milliards de FCFA

en 2024 (soit 78 % du total des dettes cotées), le marché reste paradoxalement sous-exploité pour les projets de long terme dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications.

Pour les experts et décideurs réunis, le défi n'est plus seulement la disponibilité du capital, mais sa structuration technique. Il s'agit de transformer la liquidité existante en instruments financiers adaptés aux réalités des projets complexes et coûteux. Plusieurs freins structurels persistent, tels que la faible profondeur du marché et l'accès limité des investisseurs institutionnels aux actifs d'infrastructure. Pour pallier ces carences, des institutions comme la BDEAC, à travers son « plan stratégique Azobé 2023-2027 », s'engagent à structurer davantage le secteur privé et à mobiliser l'épargne locale. Des pistes innovantes sont également explorées pour capter l'épargne informelle via le mobile money et des obligations grand public, l'objectif étant de canaliser les ressources domestiques vers l'économie réelle afin de construire une souveraineté financière capable de soutenir durablement les plans nationaux de développement.

## **3. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL**

### **PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES GLOBALES**

#### **Perspectives macroéconomiques du Cameroun**

Selon le rapport du FMI d'avril 2026, les perspectives macroéconomiques du Cameroun s'inscrivent dans une phase de consolidation après une année 2025 robuste. Classé parmi les pays exportateurs de pétrole et à revenu intermédiaire, le Cameroun bénéficie d'une dynamique de désendettement notable, le niveau médian d'endettement public de la région étant passé de 57,2 % en 2024 à 53,1 % du PIB en 2025. L'inflation, qui pesait sur les ménages, a marqué le pas pour atteindre un taux médian régional de 3,4 % fin 2025, contre

4,8 % l'année précédente, favorisée par une baisse des cours mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire médian s'est également contracté, s'établissant à 3,0 % du PIB en 2025.

Malgré ces avancées, les perspectives pour 2026 sont tempérées par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient qui tirent les prix de l'énergie et des engrais vers le haut. Si le Cameroun, en tant qu'exportateur, pouvait voir ses recettes augmenter, il reste exposé à la volatilité des marchés et à une inflation régionale qui pourrait remonter à 5,0 % d'ici la fin 2026. En tant que pays figurant sur la liste des États fragiles de la Banque mondiale pour l'exercice 2026, le Cameroun doit également composer avec une réduction drastique de l'aide publique au développement amorcée en 2025. Pour maintenir sa stabilité, le FMI préconise d'utiliser les recettes exceptionnelles pour apurer les arriérés et reconstituer les marges de manœuvre budgétaires plutôt que d'engager des dépenses procycliques risquant d'alimenter l'inflation.

## **POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES**

### **PUBLIQUES**

#### **Convergence monétaire : résilience du secteur primaire**

La situation de la convergence monétaire du Cameroun au sein de la CEMAC affiche des signes de stabilisation encourageants, malgré des perspectives de croissance régionale en léger repli à 2,9 %. Le pays se distingue particulièrement par une inflation maîtrisée, ramenée à 2,9 % à la fin février 2026, repassant ainsi sous le plafond communautaire de 3 % pour la première fois depuis 2022. Cette performance est soutenue par une politique budgétaire rigoureuse, illustrée par un budget 2026 de 8 816,4 milliards de FCFA visant un déficit limité à 1,7 % du PIB, et une stratégie de désendettement progressif dont l'objectif est d'atteindre 40,2 % du PIB d'ici 2027. Bien que le FMI projette une croissance nationale résiliente de 3,3 %, por-

tée par les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, le pouvoir d'achat des ménages reste sous pression en raison de la persistance des prix élevés des produits alimentaires, rappelant que le défi de la vie chère demeure une préoccupation majeure au-delà du respect des critères techniques de convergence.

#### **Dette publique : Fitch maintient le Cameroun à « B » sur fond de dette publique en baisse**

Dans un communiqué publié le 24 avril 2026, l'agence de notation a maintenu la note souveraine du Cameroun à « B », tout en conservant une perspective « négative ». Cette évaluation souligne un équilibre fragile entre des fondamentaux économiques résilients et des incertitudes politiques persistantes.

L'agence prévoit pour le Cameroun une dynamique baissière du taux au cours des prochaines années, s'établissant à 40,2 % en 2026 après respectivement 41,2 % et 44,2 % pour 2025 et 2024. L'agence salue cette trajectoire de désendettement du pays. Cependant, le climat sociopolitique et la gestion des finances publiques demeurent des points de vigilance majeurs. Sur le plan institutionnel, Fitch note une baisse relative des risques liés à la succession présidentielle suite à la réforme constitutionnelle d'avril 2026. L'introduction d'un poste de vice-président, nommé directement par le chef de l'État pour assurer la continuité du pouvoir en cas de vacances, agit comme un mécanisme de stabilisation face à l'incertitude de l'environnement politique. Néanmoins, les fractures sociopolitiques internes empêchent encore une amélioration de la perspective de notation.

Aussi, l'agence Fitch Ratings dresse un bilan nuancé de l'économie camerounaise, soulignant une résilience notable avec une croissance projetée à 3,7 % pour la période 2026-2027. Ce dynamisme, porté par les secteurs pétrolier, minier et énergétique, reste toutefois exposé à la volatilité des prix mondiaux de l'énergie. Sur le front budgétaire, une amélioration est attendue avec un déficit

devant se stabiliser autour de 1,6 % en 2026, soutenu par une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières et une discipline accrue des dépenses publiques. Néanmoins, la gestion des finances reste précaire, marquée par des arriérés de paiement s'élevant à 560 milliards de FCFA et un manque de transparence dans certaines opérations pétrolières. Bien que la dette publique, estimée à 40 % du PIB d'ici 2027, soit nettement inférieure à la médiane des pays de catégorie « B », son service pèse lourdement sur les liquidités de l'État.

**Marché des titres publics : Le Cameroun vise 580 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026**

Le MINFI a dévoilé un programme d'émissions progressives de titres publics particulièrement dense pour le deuxième trimestre 2026. L'objectif est de mobiliser une enveloppe globale de 580 milliards de FCFA sur le marché domestique, à travers treize adjudications stratégiques s'étalant d'avril à juin. Cette stratégie de mobilisation progressive fait pression sur le marché et s'intensifiera tout au long du trimestre. L'État mise sur une diversification des outils financiers pour séduire les investisseurs et structurer sa dette :

- Les BTA (Bons du Trésor Assimilables), utilisés pour la gestion de trésorerie à court terme (6 à 12 mois).
- Les OTA (Obligations du Trésor Assimilables) pour financer des projets de plus long terme.
- La Titrisation qui offre des échéances s'étalant jusqu'en 2030.

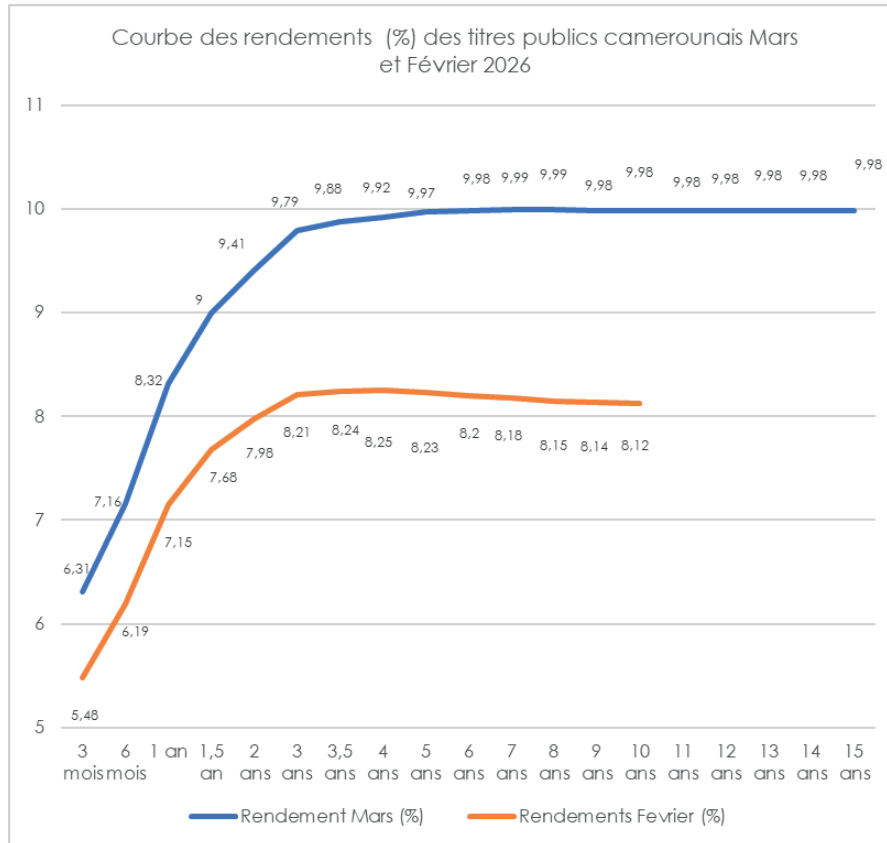
Tableau : mobilisation progressive

Avril	160 milliards FCFA	mil- de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligations de long terme (OTA) (50 milliards)</li> <li>• Bons de court terme (BTA) à maturité 26 et 52 semaines.</li> </ul>
Mai	155 milliards FCFA	mil- de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont 30 milliards en titres</li> <li>• OTA (50 milliards)</li> </ul>
Juin	265 milliards FCFA	mil- de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions obligataires</li> <li>• Titrisation (30 milliards)</li> </ul>

Source : à partir du rapport de la BAEC, Avril 2026

**Évolution des rendements des titres publics camerounais premier trimestre 2026.**

Entre Février et mars 2026, les rendements des titres publics camerounais révèlent un durcissement marqué des conditions de financement, caractérisé par une remontée généralisée des taux. Les rendements à 3 mois progressent de 5,48 % à 6,31 %, tandis que le titre à 1 an subit une hausse de plus de 100 points de base pour atteindre 8,32 %. Cette tendance s'accroît sur le moyen et long terme, où les taux franchissent des paliers psychologiques importants, le rendement à 4 ans passant de 8,25 % à 9,92 %. Enfin, la structure de l'évolution vers un aplatissement quasi total à partir de la maturité de 6 ans, où les rendements se stabilisent autour de 9,98 % en mars, contre une légère décline observée en février pour les mêmes échéances.



Source : à partir des données de la BEAC 2026

### Données statistiques : Démarrage du 4<sup>ème</sup> RGPH

Le Gouvernement camerounais a franchi une étape décisive dans la préparation du 4<sup>e</sup> Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), qui intègre cette année un volet crucial dédié à l'agriculture et à l'élevage. Pour garantir le succès de cette opération d'envergure nationale, prévue du 24 avril au 29 mai 2026, une force logistique impressionnante de plus de 355 000 agents a été mobilisée. Cette annonce, faite à l'issue de la 8<sup>e</sup> session du Comité technique des activités mutualisées, s'accompagne d'un dispositif de coordination territoriale rigoureux incluant des superviseurs et des contrôleurs formés sur l'ensemble du pays.

L'opération ne se limite pas à un simple décompte démographique. Elle vise une mise à jour exhaustive des données socio-démographiques, agropastorales et infrastructurelles. En collectant des informations précises sur l'habitat, l'accès aux services sociaux et les conditions de vie des populations vulnérables, l'État entend constituer une base de données de référence pour l'élaboration des politiques publiques. Des tests pilotes ont d'ailleurs déjà été menés avec succès dans les dix régions, y compris dans des zones sensibles comme Mora, Buea et Bamenda, afin d'assurer la fiabilité du processus. À terme, ce recensement servira de boussole stratégique pour la planification du développement et la modernisation du fichier national des localités.

## SECTEURS PRODUCTIFS

### Énergie

#### Gaz Naturel : Projet gazier transfrontalier Yoyo-Yolanda entre le Cameroun et la Guinée équatoriale

Le projet gazier transfrontalier Yoyo-Yolanda, initiative conjointe entre le Cameroun et la Guinée équatoriale, entre dans une phase opérationnelle décisive avec la sélection de l'entreprise Parlym pour conduire les études d'ingénierie. Cette mission, révélée par le bilan 2024 de la SNH, devrait s'étendre sur environ 06 mois et vise à définir les solutions techniques, les infrastructures de traitement et les paramètres de coûts essentiels avant tout engagement définitif. Parallèlement, le volet institutionnel a connu une accélération majeure depuis le 1er février 2026 lors d'une mission diplomatique camerounaise en Guinée équatoriale, facilitant les avancées vers la signature de l'accord d'unitisation du champ gazier transfrontalier qui devra notamment régir la coordination des opérations de forage de part et d'autre de la frontière maritime. Cet accord juridique est fondamental pour encadrer l'exploitation partagée de ce gisement dont les réserves colossales sont estimées à 2 500 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Sur le plan technique, le schéma de développement repose sur le forage de trois puits et l'installation d'une plateforme de traitement stratégique dans le périmètre de Yoyo. Le pilotage global du projet est assuré par le géant américain Chevron, désigné opérateur principal pour mener à bien un investissement colossal estimé à 4 milliards de dollars. En somme, le projet Yoyo-Yolanda se structure désormais autour d'un trépied solide : une expertise technique locale avec Parlym, un leadership industriel international avec Chevron et une volonté politique binationale réaffirmée.

**L'énergie solaire : Neo Industry investit 1,3 milliard FCFA dans l'énergie solaire pour soutenir son expansion**

Le 22 avril 2026, Neo Industry S.A., le fleuron de l'agro-industrie camerounaise, a été scellé la convention pour une mutation énergétique d'envergure pour son usine de Kekem, située dans la région de l'Ouest. Ce projet vient répondre à un besoin crucial, celui d'accompagner l'augmentation massive des capacités de broyage de fèves de cacao de l'entreprise, qui ambitionne de passer de 32 000 à 80 000 tonnes par an. Il s'agit d'un investissement technologique et financier majeur pour un montant global de 1,3 milliard de FCFA (2,4 millions de dollars), qui permettra à Neo Industry de se doter d'une infrastructure solaire de pointe. Le projet est porté par un consortium international :

- Empower New Energy (Norvège) qui assure le financement, la construction et l'exploitation sur 25 ans.
- Eclipse (Canada) qui agit en tant que maître d'œuvre pour la conception et la maintenance.

L'installation qui comprendra 3 000 panneaux solaires (puissance de 1,8 MWc) couplés à un système de stockage par batteries de 2,5 MWh, permettra une autonomie énergétique et une stabilité industrielle. Actuellement tributaire d'un réseau électrique national instable et de groupes électrogènes au gasoil coûteux, l'usine souffre d'une énergie « insuffisante et de mauvaise qualité ». La nouvelle centrale solaire deviendra la source d'énergie prioritaire, le stockage par batteries prenant le relais en l'absence d'ensoleillement, tandis que le réseau classique n'interviendra qu'en dernier recours. Cette hybridation garantit une continuité opérationnelle indispensable à une industrie de cette taille.

Au-delà de la performance industrielle, cette entreprise s'inscrit dans une démarche de durabilité mettant en exergue l'impact environnemental et social fort en terme :

- Émissions évitées : Environ 1 505 tonnes de CO<sup>2</sup> en moins par an.

- Production verte : 2 270,6 MWh d'électricité propre produits annuellement.
- Emploi : Création de plus de 120 postes directs et indirects.
- Économie circulaire : Un projet complémentaire de chaudière biomasse permettra de valoriser les coques de cacao pour produire de l'énergie thermique.

En intégrant une solution solaire d'une telle ampleur, cette entreprise se positionne comme un pionnier, prouvant qu'excellence industrielle et respect de l'environnement peuvent constituer les deux piliers d'une croissance compétitive à l'international.

### **Pétrole : Un baril à 100 dollars pourrait rapporter 180 milliards de FCFA de plus au Cameroun**

L'escalade des tensions au Moyen-Orient en 2026, en propulsant les cours du pétrole au-delà de 90 dollars le baril, offre au Cameroun une opportunité budgétaire significative, mais précaire. Selon le ministère des Finances, un maintien du prix moyen à 100 dollars permettrait de générer un surplus de 180 milliards de FCFA par rapport aux prévisions initiales, grâce à l'augmentation de la redevance de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et de l'impôt sur les sociétés pétrolières. Bien que des scénarios pessimistes envisagent des pics à 150 dollars en cas de rupture d'approvisionnement, ce surcroît de revenus constitue une bouffée d'oxygène immédiate pour les finances publiques camerounaises, tout en restant tributaire de la volatilité extrême du contexte géopolitique mondial.

#### **Le revers de la rente pétrolière**

Toutefois, si l'augmentation des prix du pétrole gonfle mécaniquement les recettes d'exportation et les rentrées fiscales, elle alourdit simultanément la facture énergétique nationale et le coût des subventions aux carburants à la pompe. Les données historiques confirment cette vulnérabilité : après avoir culminé à 2 147 milliards de FCFA en 2022, les expor-

tations d'hydrocarbures ont reflué à 1 056 milliards en 2025, tandis que l'État a dû mobiliser jusqu'à 460 milliards de FCFA en 2023 pour stabiliser les prix intérieurs et 231 milliards en 2024 (MINFI, 2026). Ainsi, bien que le ministère des Finances anticipe une croissance des recettes plus rapide que celle des charges sociales, le choc pétrolier ne constitue pas un dividende automatique. Ce répit budgétaire reste précaire, car le coût des importations de produits finis et le maintien des subventions viennent éroder une part substantielle des gains réalisés sur les ventes de brut, soulignant la fragilité structurelle du budget face aux crises géopolitiques.

#### **Risque d'une pression inflationniste diffuse**

L'analyse du MINFI met en exergue une réalité économique nuancée : si l'envolée des cours du pétrole brut vers les 100 dollars génère des recettes fiscales immédiates pour le Cameroun, elle porte également en elle les germes d'une déstabilisation macroéconomique durable. Ce choc énergétique ne se limite pas aux seuls ajustements budgétaires, mais se propage à l'ensemble de la chaîne de valeur à travers le renchérissement des coûts de l'énergie et du fret maritime.

Le principal péril réside dans la transmission de cette hausse aux prix domestiques, alimentant une inflation importée qui menace directement le pouvoir d'achat des ménages et alourdit les charges opérationnelles des entreprises locales. Par conséquent, l'apparent surplus financier est mécaniquement érodé par les facteurs critiques tels que l'explosion de la facture des produits raffinés importés, l'augmentation indispensable des subventions étatiques et les effets secondaires sur la consommation intérieure. Ainsi, le gain budgétaire n'est pas intégral ni automatique. Le défi majeur pour l'État camerounais consiste désormais à sécuriser cette rente conjoncturelle tout en érigeant des barrières efficaces contre la contagion inflationniste. La survie de l'équilibre économique dépendra de l'aptitude des autorités à transformer cet avantage financier éphémère en un bénéfice réel pour l'écono-

mie nationale, sans laisser les soubresauts du marché mondial dégrader l'environnement productif et social national.

## Agriculture

### **Crevette : La crevette camerounaise mise sur le Centre Pasteur pour revenir en Europe**

Après dix-sept ans d'exclusion du marché européen suite à des manquements d'hygiène constatés en 2009, la filière crevette camerounaise amorce une démarche stratégique pour sa réintégration internationale. Sous l'impulsion du programme FISH4ACP et avec le soutien de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), les acteurs du secteur mobilisent désormais l'expertise du Centre Pasteur du Cameroun. Cette institution est chargée d'élaborer un manuel rigoureux détaillant les prérequis sanitaires indispensables pour satisfaire les exigences de l'Union européenne et des États-Unis.

L'objectif central est de restaurer la crédibilité du dispositif de contrôle à chaque maillon de la chaîne de valeur, incluant la pêche, la conservation et le conditionnement. En encadrant strictement les risques biologiques et chimiques, le Cameroun ambitionne de garantir des produits conformes aux standards des marchés premium. Cette remise à niveau sanitaire est perçue comme la condition sine qua non pour relancer les exportations vers les grandes puissances économiques et valoriser à nouveau ce potentiel halieutique national.

### **La production des crevettes fragilisée par de lourdes défaillances**

Une étude d'envergure menée en 2026 par FISH4ACP, l'Union européenne et le Centre Pasteur révèle le potentiel économique majeur, mais fragile, de la filière crevette au Cameroun. Bien que ce secteur génère une valeur ajoutée de 26 milliards de FCFA (47 millions de dollars) et soutienne plus de 11 000 emplois directs (pêcheurs, mareyeurs et transformateurs), son développement est gravement entravé par des carences logistiques structu-

relles. Ce secteur mobilise en moyenne plus de 4 000 pêcheurs, réparti sur près de 1 200 points de débarquement et une centaine d'unités de transformation, et plus de 200 opérateurs pour une dizaine d'entreprises exportatrices.

Le constat est alarmant : 100 % des sites de débarquement présentent des ruptures de la chaîne du froid. Le manque de glace concerne 88 % des pêcheurs, tandis que 75 % des transporteurs ne possèdent aucun système de conservation et 89 % des unités déclarent des pertes avant débarquement. Ces défaillances critiques entraînent une décoloration systématique des produits et des pertes post-capture colossales, estimées à 4 milliards de FCFA par an. Malgré la mobilisation de 4 000 pêcheurs et d'une centaine d'unités de transformation, la filière doit impérativement moderniser ses infrastructures sanitaires pour protéger sa rentabilité et ses ambitions à l'exportation.

### **Le pari d'un retour sur les marchés premium des crevettes**

Malgré ces faiblesses logistiques, la filière crevette du Cameroun dispose d'atouts compétitifs majeurs, notamment grâce à la « gamba » locale, réputée pour sa grande taille et ses qualités organoleptiques exceptionnelles. Avec une production artisanale annuelle d'environ 6 002 tonnes, le secteur domine largement le marché national, qui absorbe actuellement 80 % de l'offre, tout en s'exportant vers l'Asie et la sous-région Afrique centrale.

Cependant, l'enjeu stratégique réside désormais dans la reconquête des marchés européen et américain. Ce retour, conditionné par la mise aux normes sanitaires avec l'appui du Centre Pasteur, permettrait un changement d'échelle décisif. En accédant à ces segments à haute valeur ajoutée, le Cameroun pourrait transformer sa production en un produit d'exportation de premier plan, renforçant ainsi la compétitivité et la rentabilité globale de toute la chaîne de valeur halieutique.

### **Café arabica : Le Cameroun quadruple ses revenus d'exportation en 2025 à 3,3 milliards de FCFA, la qualité en plus**

Selon les données de INS en Avril 2026, la filière du café arabica au Cameroun connaît une phase d'expansion exceptionnelle. Les exportations ont atteint 824 tonnes en 2025, générant des recettes de 3,37 milliards de FCFA. Cette performance marque une progression fulgurante par rapport à l'année 2024, où les volumes exportés n'étaient que de 308 tonnes pour une valeur de 846 millions de FCFA. En somme, les volumes ont plus que doublé tandis que les revenus ont quadruplé, témoignant d'une dynamique commerciale extrêmement favorable. Cette réussite repose sur deux piliers majeurs :

- L'amélioration de la qualité : L'Office National du Cacao et du Café (ONCC) salue une hausse significative des lots de qualité supérieure, permettant de conquérir des marchés de niche hautement rémunérateurs.
- La concentration stratégique : L'arabica camerounais séduit désormais des acheteurs exigeants, l'Allemagne, les États-Unis et la Turquie absorbant à eux seuls 88,1 % des exportations, contre 11,9 % pour l'ensemble des autres pays.

Malgré ces succès, la culture de l'arabica reste un défi structurel au Cameroun. Limitée par des exigences climatiques spécifiques, la production se concentre essentiellement dans les hauts plateaux des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Bien que la production nationale ait grimpé à 1 260 tonnes en 2024-2025, elle demeure modeste face au robusta (plus de 10 000 tonnes), mais s'affirme comme un levier de prestige et de valeur ajoutée pour l'agriculture nationale.

### **Coton : 60 milliards FCFA de crédits d'intrants distribués aux producteurs par an, avec des taux de recouvrement de 100 %**

La filière cotonnière au Cameroun s'appuie sur un modèle de financement robuste et rigoureux, essentiel pour les régions septentrionales du pays. Chaque année, environ 60 milliards de FCFA de crédits de campagne sont mobilisés pour soutenir entre 150 000 et 200 000 producteurs situés dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Ce dispositif, détaillé le 31 mars 2026 par la Sodecoton, repose sur un mécanisme de rétrocession de fonds internationaux via l'État, destiné à l'achat d'intrants et d'équipements agricoles.

Le succès de ce système réside dans son architecture de gestion et sa discipline exemplaire. La Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPC-C) assure la distribution et le recouvrement de ces crédits. Ce dernier s'effectue par prélèvement direct sur la vente de la récolte, affichant un taux de remboursement exceptionnel de 100 %. Cette performance est portée par la rigueur des cultivateurs qui, conscients que tout impayé entraîne une exclusion immédiate des campagnes futures, n'hésitent pas à désinvestir pour honorer leurs dettes.

Au-delà du simple crédit, la CNPC-C joue un rôle social et structurel déterminant. En plus de la fourniture de matériel, elle gère des banques de céréales pour lutter contre l'insécurité alimentaire durant la période de soudure. Ce partenariat entre la SODECOTON et les organisations de producteurs transforme ainsi la rente cotonnière en un véritable levier de stabilité économique et de professionnalisation pour le septentrion.

### **La SODECOTON exporte 18 570 tonnes de semences du Coton vers d'autres pays africains**

La SODECOTON, fleuron agro-industriel du septentrion, consolide son leadership continental avec l'annonce en début Avril 2026, de l'exportation de 1 000 tonnes de semences améliorées vers le Kenya pour la campagne 2026-2027. Depuis 2019, l'entreprise a déjà commercialisé plus de 18 500 tonnes de matériel végétal dans cinq pays africains,

dont le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Tchad, etc.

Cette percée internationale s'appuie sur une supériorité technique validée par l'USDA. Les semences camerounaises offrent des rendements de 1 500 à 1 600 kg/ha (contre 1200kg/ha des concurrents), surpassant la moyenne régionale, tout en produisant une fibre longue très prisée. Si ces exportations visent avant tout la visibilité stratégique plutôt que le profit immédiat, elles témoignent de l'excellence de la recherche agronomique nationale appuyée par le MINRESI.

Fort de ces atouts, la SODECOTON, contrôlée à 89 % par l'État du Cameroun, affiche des ambitions de croissance robustes : porter sa production de coton graine à 440 000 tonnes dès 2026-2027 après un pic de 390 000 tonnes au cours de la campagne 2023-2024, avec l'objectif de franchir le cap des 600 000 tonnes d'ici 2030, conformément aux orientations de la SND30.

### **Pertes de 10 milliards FCFA par an dans la filière Coton liée aux inondations et jassides**

La filière cotonnière camerounaise traverse une crise majeure marquée par une dégradation brutale de ses indicateurs de performance depuis 2023. Selon la Sodecoton, ce déclin résulte de la conjonction de deux fléaux : le dérèglement climatique, provoquant des inondations dévastatrices, et l'invasion des jassides, des insectes ravageurs ayant déjà menacé les cultures en Afrique de l'Ouest. Les conséquences sur le terrain sont alarmantes. Les superficies cultivées ont chuté de 234 000 à 197 000 hectares en deux ans, tandis que le rendement moyen a dégringolé de 1 600 à 1 300 kg/ha. Ce recul productif engendre une perte de revenus annuelle supérieure à 10 milliards de FCFA. Cette fragilité économique se répercute directement sur la viabilité financière du secteur : les impayés de crédits agricoles s'élèvent désormais à 2 milliards de FCFA. Face à l'impossibilité de rembourser leurs dettes et aux pertes subies, de nombreux producteurs, découragés, abandonnent défi-

nitivement la culture du coton, menaçant ainsi l'équilibre social du septentrion.

### **Cacao : Les ventes de produits dérivés en hausse de 67,4 milliards en 2025, reflétant l'essor de la transformation locale**

L'industrie de transformation du cacao au Cameroun affiche une dynamique remarquable en 2025 selon le rapport sur l'évolution du commerce extérieur publié par l'INS en Avril 2026. Les exportations de produits dérivés (beurre, pâte et chocolat) ont rapporté 385,3 milliards de FCFA en 2025 (contre 317,9 milliards de FCFA, pour 90 614 tonnes exportées), soit une progression de 67,4 milliards, pour un volume global de 99 190 tonnes expédiées à l'international. La pâte de cacao demeure le moteur de cette croissance, avec des volumes grimant à 73 261 tonnes en 2025 (contre), générant à elles seules 261,3 milliards de FCFA. Le beurre de cacao suit une trajectoire atypique : malgré une baisse du tonnage exporté, les recettes ont bondi de 16,3 milliards pour atteindre 115,5 milliards de FCFA pour 21 494 tonnes expédiées en 2025 (contre 99,2 milliards de FCFA pour 24 819 tonnes en 2024), portées par l'envolée des cours mondiaux. À l'inverse, le segment des chocolats et confiseries connaît un léger repli, s'établissant à 8,4 milliards de FCFA pour 4 435 tonnes en 2025, soit une baisse de 167 tonnes en volume et de 325 millions de FCFA en valeur en glissement annuel. Globalement, ces chiffres témoignent de la montée en puissance de la valeur ajoutée locale dans la filière cacaoyère camerounaise.

### **Le prix du kilogramme de fèves reste sous la barre de 1500 FCFA à quatre mois de la fin de la saison 2025-2026**

La campagne cacaoyère 2025-2026 au Cameroun marque la fin d'une période d'euphorie pour les planteurs. Alors que la saison s'achève le 15 juillet, les prix d'achat stagnent entre 1 300 et 1 450 FCFA le kilogramme, un niveau historiquement bas comparé au sommet des années précédentes. On est désor-

mais bien loin du record de 6 000 FCFA atteint en 2023-2024 ou des 5 400 FCFA de la saison 2024-2025 (INS, 2026).

Ce revers brutal contredit les prévisions optimistes des autorités, qui espéraient maintenir des cours au-dessus de 3 200 FCFA. Cette chute s'explique par une conjoncture internationale marquée par le retour d'un excédent de production mondiale, après trois années de déficit. Selon l'ICCO, le redressement de l'offre globale amorcé au cours de la saison 2024-2025 pèse durablement sur les cours internationaux, impactant directement les revenus des producteurs camerounais. Cette tendance baissière devrait persister, confirmant la fragilité des revenus agricoles face à la volatilité des marchés de matières premières.

#### **Huile de palme : Plus de 11 milliards FCFA de revenus en vue pour les planteurs, grâce aux deux premières usines d'Opalm**

Le 8 avril 2026, la pose de la première pierre de l'usine de Lengue (Mbanga) a marqué le lancement d'un projet de 9 milliards de FCFA, doté d'une capacité de 25 000 tonnes par an. Parallèlement, l'extension de l'ancienne usine SOCAPALM à Eséka, rachetée par Opalm, portera sa capacité de 7 000 à 25 000 tonnes grâce à un investissement global de 17 milliards de FCFA pour ces deux sites. Avec cet investissement, le paysage agro-industriel camerounais connaît une mutation majeure et stratégique dans les bassins du Littoral et du Centre. Ces infrastructures vont générer des retombées sociales et financières immédiates :

- Revenus des planteurs : Opalm prévoit de reverser annuellement 11 milliards de FCFA aux producteurs locaux (5 milliards à Mbanga et 6 milliards à Eséka) pour l'achat de leurs noix de palme.
- Emplois : Plus de 340 emplois directs et indirects seront créés dès le démarrage de l'unité de Lengue.
- Productivité : Un accord signé avec le gouvernement prévoit un encadrement technique rigoureux. Grâce à la fourniture de

semences à haut rendement et d'intrants, la productivité devrait bondir de 300 %, passant de 500 kg à 2 tonnes d'huile à l'hectare.

À plus large échelle, ce programme s'inscrit dans la politique nationale d'import-substitution. Avec un plan quinquennal prévoyant cinq usines pour un montant de 45 milliards de FCFA, Opalm ambitionne d'accroître la production de 100 000 tonnes. L'objectif final est de réduire de moitié le déficit structurel en huile de palme et de contribuer au redressement d'une balance commerciale lourdement déficitaire, qui affichait un solde négatif de 2 145,2 milliards de FCFA en 2025, en hausse de 23 % en glissement annuel (MINADER, 2026).

#### **Les exportations du Cameroun progressent de 17 % en 2025, malgré le déficit de la production**

Selon le rapport de INS en Avril 2026 sur le commerce extérieur révèle une dynamique paradoxale au sein de la filière huile de palme en 2025. Bien que les exportations aient enregistré une progression de 17 % en glissement annuel, passant de 152 tonnes en 2024 à 177 tonnes en 2025, elles demeurent désormais largement résiduelles par rapport aux volumes historiques. À titre de comparaison, le Cameroun exportait encore 1 687,5 tonnes en 2023, signe que les ventes à l'étranger s'amenuisent drastiquement au profit du marché local.

Cette tendance reflète l'urgence de satisfaire une demande domestique en pleine explosion. En effet, le pays subit un déficit structurel chronique estimé entre 200 000 et 300 000 tonnes par an, alimenté par le dynamisme des industries de transformation locales. Pour combler ce fossé et éviter la pénurie, le gouvernement est contraint de recourir à des importations massives sous régime préférentiel. L'année 2023 a d'ailleurs marqué un tournant avec un record de 200 000 tonnes autorisées à l'achat à l'international. En somme, malgré de micro-exportations (1 687,5 tonnes en 2023 contre 657 tonnes en 2022) dans un contexte de déficit de production, l'économie camerounaise est aujourd'hui totalement tournée vers la sécurisation de son approvisionnement interne pour soutenir son tissu industriel bourgeonnant.

## Équilibre extérieur

### Le déficit commercial s'est aggravé de 23 %

Le déficit commercial s'est aggravé de 23 % en 2025, atteignant un niveau record de 2.145,2 milliards de FCFA. Cette détérioration s'explique par la hausse de la facture des importations d'hydrocarbures (16,3 % de la facture totale) et de biens d'équipement nécessaires aux grands chantiers d'infrastructure.

L'amélioration notable observée au premier trimestre 2025, où le déficit s'était réduit à 32,7 milliards de FCFA grâce à une hausse exceptionnelle des exportations de cacao et de gaz naturel liquéfié, n'a pas pu être maintenue sur l'ensemble de l'année. La dépendance aux exportations de produits peu transformés (85 % des exportations) reste un défi structurel majeur que la stratégie d'import-substitution peine encore à inverser.

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
BVMAC	: Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
COBAC	: Commission bancaire de l'Afrique centrale
CNPC-C	: Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun
DGD	: Direction Générale des Douanes
FMI	: Fonds Monétaire International
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
ONCC	: Office National du Cacao et du Café
PIB	: Produit Intérieur Brut
SND30	: Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SNH	: Société nationale des hydrocarbures